



Département des Sciences de l'Éducation

Laboratoire Interuniversitaire
des Sciences de l'Éducation
et de la Communication

Université de Haute-Alsace

Domaine

Lettres, Langues et Sciences Humaines

MASTER

Mention

Sciences de l'Éducation et de la Formation

Cohabilitation Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace

Parcours

parcours Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif (IPROFORSE)

Responsable pédagogique : Sandoss Zarrouk

LIVRET DU STAGIAIRE ET DU MÉMOIRE

M1 et M2

2024-2025

Sommaire

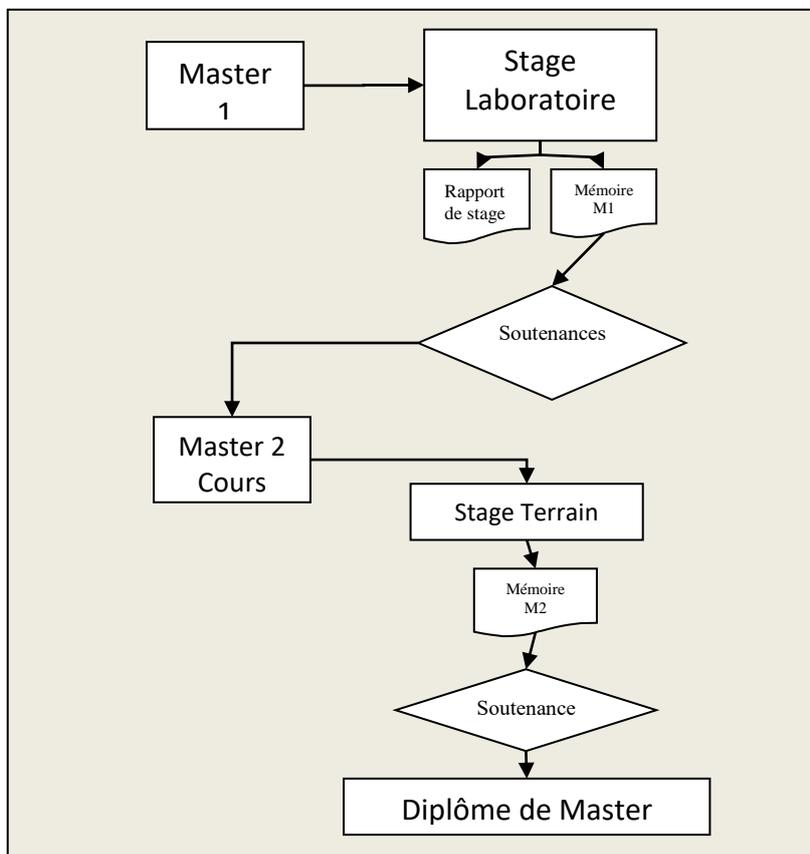
1. BUT DU LIVRET.....	3
2. SCHEMA DU MASTER	3
3. STAGIAIRE EN M1	4
3.1. Présentation du M1	4
3.2. Évaluation du stage Laboratoire.....	4
3.3. Éléments pour le mémoire M1.....	5
3.3.1. Présentation générale du mémoire M1	5
3.4. Évaluation du stage Terrain	9
3.4.1. Éléments pour le rapport de stage de M1	9
3.5. Évaluation du rapport de stage terrain	11
ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE TERRAIN	11
3.6. Évaluation par le Maître de Stage.....	12
4. STAGIAIRE EN M2 (PARCOURS IPROFORSE).....	15
4.1. Présentation du M2	15
4.2. Cadre légal du stage	15
4.3. Évaluation du stage	16
4.4. Évaluation par le Maître de Stage.....	19
5. INFORMATION UTILES	22
5.1. Planification des travaux et échéances générales.....	22
6. GUIDE DU MEMOIRE DE MASTER 2.....	24
6.1. Nature du mémoire.....	24
6.2. Choix du sujet	24
6.3. Objectif du mémoire de Master 2.....	24
6.3.1. Éléments pour le Mémoire de M2 :.....	25
6.4. Soutenance pour le mémoire (M2)	25
6.5. Conclusion	25
7. PRESENTATION DES MEMOIRES DE MASTER	26
7.1. Présentation générale	26
7.2. Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques	27
8. ATTESTATION D’AUTHENTICITE.....	30
9. TABLE DES MATIERES	31

1. But du livret

Il s'agit d'un document permettant de faire le lien entre les enseignants-chercheurs du Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation et les maîtres de stage, dans le but de faciliter et d'harmoniser l'accompagnement de l'étudiant-stagiaire. En tant qu'effet secondaire, tout à fait souhaité, le livret constitue également un instrument de communication entre les enseignants-chercheurs et les maîtres de stage.

Les stages (M1 : Laboratoire et Terrain ; M2 : Terrain) prennent en effet une place centrale dans le Master **Sciences de l'éducation et de la formation**, parcours *Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif*. S'agissant d'une orientation professionnelle à Bac + 5, le cursus de deux ans vise au-delà de l'acquisition des compétences, des savoirs théoriques et des savoirs d'action, l'intégration professionnelle de l'étudiante / étudiant. L'importance des stages réside également dans le fait que les rapports et mémoires à produire sont en rapport direct avec les activités observées / pratiquées.

2. Schéma du master



3. Stagiaire en M1

Informations générales de l'UHA sur les stages :

<https://www.uha.fr/fr/insertion-professionnelle/stages-emplois/reglementation-des-stages.html>

3.1. Présentation du M1

Cette formation de tronc commun (M1) articule étroitement les possibilités offertes par la combinaison de deux domaines de recherche et de pratiques sociales : le croisement des deux disciplines – sciences de l'éducation et de la formation, sciences de l'information et de la communication – permet de construire des parcours scientifiques et professionnels suffisamment originaux et variés pour favoriser une adaptation à un marché du travail en transformation permanente, dans un champ de métiers en forte croissance.

Le master forme à la conception de projets et de dispositifs, et à la conduite de projets, dans les secteurs de l'enseignement à distance, de la médiation éducative, de la communication scientifique, de la formation d'adultes et du travail socio-éducatif.

Les informations détaillées sur l'organisation du master 1^{ère} année se trouvent dans le livret de l'étudiant.

3.2. Évaluation du stage Laboratoire

L'objectif général de cette semaine de stage est de permettre aux étudiants d'acquérir et d'approfondir la logique de construction d'une problématique de recherche.

Les étudiants sont tenus de prendre leurs dispositions pour se rendre disponibles pendant **35 heures en fin de S1.**

Encadrement

La composition des groupes s'opère par **une répartition des étudiants suivant l'ordre alphabétique de la liste de la promotion.** Chaque enseignant-chercheur assure le suivi d'un groupe, essentiellement autour de sa propre thématique de recherche. Il organise à sa convenance le contenu du travail du groupe, dans le respect de l'objectif ci-dessus indiqué. Les modalités de régulation seront présentées par l'enseignant-chercheur et discutées dans le groupe le premier jour du stage. Le travail demandé pourra être réalisé soit individuellement, soit à deux (maximum). Le stage laboratoire peut prendre différentes formes, en voici quelques-unes :

- Élaborer une problématisation à l'intérieur d'une thématique définie par l'enseignant-chercheur, à l'aide d'une bibliographie adaptée. Constituer une bibliographie à l'intérieur d'une thématique et d'une problématique proposée par l'enseignant-chercheur ;
- Élaborer des outils d'enquête à partir d'une problématique définie par l'enseignant ;
- **Assurer la passation d'outils déjà construits ;**
- **Exploiter les données d'une recherche en cours, etc.**

Résultats attendus

Production d'un document écrit de 15 à 20 pages maximum à remettre à l'enseignant référent. Les étudiants sont invités à mener un travail de problématisation conformément aux consignes ci-après.

Le contrôle des cours « Préparation aux stages », « Épistémologie de la recherche » et « Méthodologie de la recherche » (UE 13) **se fera également en lien avec le stage laboratoire** (informations détaillées dans les cours).

La problématisation développée doit déboucher sur l'énonciation d'une hypothèse de travail. Celle-ci doit faire l'objet d'une brève élucidation : définition des variables et concepts. **Dans le cas d'une approche hypothético-déductiviste les variables indépendante et dépendante (VI/ VD) permettant de tester l'hypothèse seront décomposées en indicateurs. Dans une approche inductiviste (exploratoire),** les variables permettant d'approfondir la connaissance de l'objet seront également décomposées en indicateurs. L'orientation de la recherche (hypothético-déductiviste ou hypothético-inductiviste) est validée par le directeur de mémoire.

Selon la forme du stage, l'étudiant pourra poursuivre sa réflexion jusqu'à la construction de l'outil d'observation.

L'évaluation de cette production sous forme d'une soutenance en groupe doit intervenir avant les stages en milieu professionnel. Elle est considérée comme faisant partie de la formation et sera donc mise en place par groupe de recherche. Elle est animée par l'enseignant référent du groupe. Cette évaluation vise à vérifier les capacités d'appropriation et de conceptualisation de la thématique traitée. Chaque étudiant ou groupe de deux étudiants expose oralement et à tour de rôle sa thématique pendant **10 min maximum** devant le groupe. Un second enseignant-chercheur n'ayant pas suivi le groupe participe à la séance. Ensuite l'exposant est soumis à des questions d'éclaircissement ou de précisions de **la part des autres membres du groupe. Pendant la séquence d'échanges avec l'exposant, une priorité est accordée à l'intervention des pairs.** L'intervention du second enseignant se fait à la fin de la séance. La note finale est constituée de la moyenne de la note de l'écrit et celle de l'oral.

3.3. Éléments pour le mémoire M1

Le mémoire du stage laboratoire en M1 sera évalué par une soutenance devant un jury de deux enseignants-chercheurs, dont celui responsable de la recherche (10 min d'exposé, 10 min de discussion).

3.3.1. Présentation générale du mémoire M1

Sommaire :

Il est placé en début de document et comprend les deux premiers niveaux décimaux (1. et 1.1.), avec leur n° de page

Table des matières :

Elle est placée en fin de document et comprend :

- La liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination
- La liste des documents annexés au mémoire, placée à la fin de la table des matières

Résumé :

Long de 250 mots, rédigé en français et en anglais, il est placé en 4° de couverture et accompagné de 5 mots clés

Numérotation des pages :

- Chaque page doit être numérotée

- La pagination est continue, annexes et illustrations comprises ; elle commence en page 2 (page qui suit la feuille de garde) et s'achève en dernière page

Parties, chapitres et paragraphes :

Utiliser la présentation décimale :

- partie 1
- chapitre 1.1
- paragraphe 1.1.1

Annexes :

- Toute annexe doit être annoncée par le texte principal
- Leur pagination continue prolonge celle du texte principal
- Chaque annexe est identifiée par le mot « annexe » suivi d'une lettre majuscule
- Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page
- Si les annexes excèdent 40 pages, elles doivent être mises à disposition en format numérique.

Papier : imprimer un seul exemplaire à remettre au second membre du jury (Version numérique à envoyer aux autres membres du jury).

- utiliser un papier, format A4 d'au moins 80g/m²
- reliure spirale

Frappe :

- **le recto-verso est autorisé (Version papier)**
- La police de caractères conseillée est Times 12, ou Times New Roman 12 (ou similaire). C'est la police de caractère la plus usitée.
- En interligne 1,5, sauf les notes infrapaginales qui sont en simple interligne
- Aucune note manuscrite n'est autorisée

Marges :

- 2,5 cm en haut
- 2,5 cm en bas
- 2,5 cm à droite
- 2,5 cm à gauche

Page de titre : indiquer (dans l'ordre suivant)

- Le titre du mémoire
- Le prénom (en minuscules) et nom (en majuscules) de l'auteur
- Le nom et la localisation de l'Université
- Le nom de l'UFR, du Département et du laboratoire
- Le diplôme dont il s'agit et la spécialité
- L'inscription de la date de soutenance (année et mois)
- Le nom du directeur principal et ceux des membres du jury

Avant-propos et remerciements :

- Disposés sur la page suivant la feuille de titre

Texte principal :

- Le texte doit débiter sur le recto d'une nouvelle feuille.
- Il doit être divisé en parties, chapitres et paragraphes (numérotés en continu : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; ...)

Citations : les modalités de citations et de présentation de la bibliographie suivent les normes APA (dernière version).

Notes :

- Placées en bas de page
- Signalées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne, après le nom, mot ou phrase qu'il concerne

Références :

- Les documents cités sont énumérés dans une liste de « références bibliographiques » placées entre le texte principal et la table des matières (voir normes APA ci-dessous. Ne pas séparer ouvrages, articles, sites Web.

Grille d'évaluation du stage laboratoire

Nom et Prénom :	JURY : M.....
Direction de Mémoire :	M.....

MEMOIRE

Approche théorique : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESE et DESCRIPTION de la POPULATION.

1. Problématique scientifique
2. Description qualitative et quantitative de la population (au niveau national ou historique)
3. Hypothèse
4. VI et VD / Variables exploratoires
5. Méthodologie : outils d'enquêtes exploités
6. Bibliographie et synthèse des travaux disponibles (en fin de volume)

Commentaires :

Note : /20

3.4. Évaluation du stage Terrain

Dans le cadre du stage terrain, l'étudiant(e) produit un rapport de stage qui répond aux directives figurant dans le Guide du Mémoire (y compris bibliographie). Il comporte

- Un questionnement de terrain (mettant en lien des éléments empiriques et des concepts théoriques) ;
- Une description et l'analyse de l'organisation, de son environnement et de ses stratégies ;
- Le déroulement du stage (présentation et analyse des activités) ;
- L'évaluation argumentée du stage.

Les analyses se feront à l'aide des concepts scientifiques issus des Sciences humaines et sociales (SHS) et plus particulièrement des Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) (p. ex. ceux vus dans les cours).

3.4.1. Éléments pour le rapport de stage de M1

Cf. p. 7 Rubrique « **Présentation générale du mémoire M1** »

Le rapport de stage (25 pages maximum) sera évalué par l'enseignant-chercheur responsable de sa direction, à partir de l'écrit remis. Il comprend quatre parties :

3.4.1.1. Questionnement de terrain

À partir de l'observation, les étudiants feront une présentation analytique du lieu de stage avec l'utilisation des théories et concepts développées dans les différents cours. Il peut développer l'argumentation sur des améliorations de fonctionnement en lien avec les travaux d'analyses menés.

3.4.1.2. L'organisation

3.4.1.2.1. Description et analyse de l'organisation :

Cette section permet d'informer le lecteur sur les missions actuelles de l'organisation, le profil des publics bénéficiaires, les actions menées, l'organisation du travail, les moyens tant humains, financiers, que physiques (locaux...). Selon l'organisation, on pourra juger utile de rappeler le contexte d'émergence et de souligner les traits marquants de son développement. L'ensemble sera analysé à l'aide des apports théoriques des cours.

3.4.1.2.2. Son environnement

Il s'agit de positionner l'organisation dans son environnement géographique, économique, politique, culturel, sociodémographique, institutionnel. Cette partie sera l'occasion de situer l'organisation par rapport à ses partenaires, et de cerner les situations de concurrence et de complémentarités qui peuvent exister entre les organisations. Le travail doit amener à identifier et analyser la nature des relations qu'entretiennent les différents groupes d'acteurs entre eux.

3.4.1.2.3. Stratégies de l'organisation

Cette section, se construisant sur des éléments analytiques, tentera de cerner le devenir de l'organisation au regard de l'évolution du contexte. Il s'agit d'identifier des stratégies d'adaptation et de survie, de développement de l'organisation. Cette partie permet de situer l'avenir de l'organisation au regard de son passé et de sa situation présente.

3.4.1.3. *Le stage*

Cette partie est consacrée à la restitution des différentes phases du stage et à informer sur les positions que l'étudiant a prises au cours de ces différentes phases. L'étudiant s'efforce donc de décrire les étapes et les actions auxquelles il a participé et de restituer la manière dont il a été impliqué ou il s'est impliqué. L'étudiant s'attache ici à analyser la manière d'entrer en stage : c'est-à-dire à cerner par quels processus de négociation (ou absence de négociation) il en est arrivé à effectuer le type de stage qu'il a effectivement expérimenté. Il faut donc identifier ce qui s'est négocié entre la première commande de stage énoncée par l'organisation et les attentes de l'étudiant pour saisir les objectifs réels du stage.

Suite à la restitution sur la manière dont ont été négociés les objectifs du stage, l'étudiant développera les conditions de réalisation du stage (affectation à un service, avec qui, amplitude horaires, etc.) et décrira les tâches auxquelles il a été associé. À cette occasion, il pourra développer les formes de son implication dans ces actions (observateur, participant, responsable). L'étudiant se reportera au **livret du stagiaire** pour organiser son travail.

3.4.1.4. *Évaluation du stage*

Dans cette partie, il s'agit d'apprécier différentes dimensions du stage ; dimensions que l'étudiant – stagiaire aura pu définir préalablement avec son tuteur de terrain. On s'intéressera ici aux acquis, aux limites, aux perspectives. Le lecteur s'attend à être informé sur ce que l'étudiant a appris au regard de ses attentes, de ce qu'il a pu négocier. L'appréciation porte ainsi sur les objectifs du stage, sur les moyens et conditions de travail mis à la disposition de l'étudiant (et sur ceux dont l'étudiant a su s'emparer). L'étudiant précisera sa responsabilité dans les différents niveaux d'acquis. En conclusion, il pourra dégager de ces apprentissages les manières dont il s'y prendrait aujourd'hui s'il avait une nouvelle recherche de stage à effectuer.

3.5. Évaluation du rapport de stage terrain

MASTER PROFESSIONNEL
Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif (IPROFORSE)
1ère Année
Évaluation du Rapport de stage terrain

Nom et Prénom :

Direction de Mémoire :

I - RAPPORT DE STAGE

1. ÉVALUATION DU CONTENU

- 1.1. Questionnement de terrain
- 1.2. Description et analyse de l'organisation, de son environnement, de ses stratégies
- 1.3. Les activités (présentation et analyse)
- 1.4. L'évaluation du stage

Commentaires :

Note : /40

2. EVALUATION DE LA FORME

- 2.1. Régularité des entretiens avec le directeur du mémoire
- 2.2. Qualité de la rédaction
- 2.3. Correction du langage
- 2.4. Présentation du dossier

Commentaires :

Note : /10

3.6. Évaluation par le Maître de Stage

La grille d'évaluation du stage par le formateur de terrain constitue un instrument permettant le recensement des aspects formels du stage ainsi que son appréciation qualitative. On pourra à cet effet utiliser les deux pages ci-après :

Sciences de l'Éducation et de la Formation

Master Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif (IPROFORSE) M1

Nom du stagiaire : _____

Service ou institution dans lequel le stage s'est déroulé : _____

Publics traités : _____

Période : _____

* Aspects formels du stage (observation sur l'assiduité, la régularité, la ponctualité du stagiaire...) :

* Tâches confiées au stagiaire :

Compétences mises en œuvre par le stagiaire	Remarques du maître de stage
Compétences techniques <i>(reprendre les éléments pertinents p. 5 du présent document)</i>	
Qualité de l'interaction avec le public	
Aptitude relationnelle dans la structure	
Connaissance du fonctionnement de la structure	
Capacités d'adaptation	
Capacités à progresser	
Capacités à être autonome	
Capacités à prendre des responsabilités	
Degré de confiance en soi du stagiaire en situation professionnelle	
Aptitudes à être acteur de son projet	
Capacités à exprimer ses besoins de façon constructive	

Nom et signature du maître de stage

4. Stagiaire en M2 (parcours IPROFORSE)

Informations générales de l'UHA sur les stages :

<https://www.uha.fr/fr/insertion-professionnelle/stages-emplois/reglementation-des-stages.html>

4.1. Présentation du M2

Le parcours Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Éducatif (IPROFORSE) prépare aux métiers de l'insertion et de la formation, en rapport avec les politiques publiques et l'émergence des territoires. Elle vise à former des personnels capables de proposer des dispositifs répondant aux besoins de publics ciblés, dans le cadre d'organisations (établissements, structures, ...) relevant des secteurs de la formation, de l'intervention et du travail social.

Le stage de la deuxième année constitue une phase de professionnalisation importante permettant d'exercer et d'approfondir les compétences acquises au cours de la formation.

A l'issue de la formation l'étudiant est capable de :

- Analyser les besoins sur un territoire donné à l'aide d'outils que l'on aura construits ou sélectionnés,
- Évaluer une structure du point de vue des réponses qu'elle apporte aux besoins de la population ciblée, ou des populations émergentes,
- Concevoir, réguler et évaluer un projet de formation ou d'aide dans ses aspects pédagogiques, juridiques et administratifs, humains, financiers.

Les informations détaillées sur l'organisation du master 2^e année se trouvent dans le livret de l'étudiant.

4.2. Cadre légal du stage

Code de l'éducation Article L124-6

Lorsque la durée du stage ou de la période de formation en milieu professionnel au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non, le ou les stages ou la ou les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'une gratification versée mensuellement dont le montant est fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret, à un niveau minimal de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail.

4.3. Évaluation du stage

Le stage de 2^e année est évalué dans le cadre du mémoire.

Attention : La grille d'évaluation ci-dessous ne constitue en aucun cas la structure du mémoire.

TRAME EVALUATION DES MEMOIRES ET SOUTENANCES EN MASTER 2

1. TEXTE MEMOIRE

SUR LA FORME :

FORME	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
ORTHOGRAPHE ET SYNTAXE				
NORMES APA				
REFERENCEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES				
RESPECT DES REGLES				

SUR LE FOND :

1. L'INTRODCUTION

INTRODCUTION	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
CONTEXTUALISATION DE LA REFLEXION DU CANDIDAT(S) choix de la thématique, champ disciplinaire dans lequel il s'inscrit et lien avec son cursus)				
PRESENCE D'UNE QUESTION DE DEPART QUI N'EST PAS LA PROBLEMATIQUE				
PRESENTATION D'UN PLAN				

2. CONCEPTS ET REVUE DE LA LITTERATURE

CONCEPTS ET REVUE DE LA LITTERATURE	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
TOUS LES CONCEPTS ET TOUTES LES NOTIONS SONT DEFINIS				
LES CONCEPTS ET NOTIONS SONT EN				

LIEN AVEC LA QUESTION DE DEPART				
LA REVUE DE LA LITTERATURE EST CONSTAMMENT EN LIEN AVEC LA QUESTION DE DEPART				
LES CONCEPTS ET NOTIONS AIDENT A LA CONSTRUCTION DE LA PROBLEMATIQUE ET DES HYPOTHESES				

3. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESE(S)

PROBLEMATIQUE	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
L'étudiant(e) prend le temps de rédiger un paragraphe de synthèse reprenant contexte (+ enquête exploratoire), concept et revue de la littérature afin de dégager une question de recherche principale				
La question de départ a été enrichie par la revue de la littérature et les concepts définis				
Elle s'inscrit dans la thématique et dans le contexte du stage				

HYPOTHESE (S) (dans le cas d'hypothèses bi variées)	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
Les VI et VD sont clairement identifiées				
Les indicateurs mesurent effectivement les variables				
Les indicateurs sont clairement issus de la revue de la littérature				

4. METHODOLOGIE

	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
Les outils d'enquête sont clairement présentés				
Les outils d'enquête sont				

justifiés compte tenu de la population enquêtée en termes qualitatif et quantitatif¹				
Les outils d'enquêtes sont en annexe				
La retranscription des enquêtes qualitatives sont en annexe				

5. RESULTATS

	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
Les résultats de l'enquête sont clairement présentés.				
Les résultats permettent de vérifier les hypothèses				
Les résultats de l'enquête permettent de faire un diagnostic de terrain				

6. PROJET

	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
Le projet répond au diagnostic effectué à partir de l'étude des résultats				
Le projet permet de répondre au(x) problème(s) soulevé(s) dans le mémoire				
Les objectifs du projet (général et spécifique) sont clairement établis				
Le projet répond à ces objectifs				
Les activités du projet sont clairement identifiées et répondent au projet				
Les dépenses et recettes sont clairement identifiées et budgétisées				
Le budget est équilibré (dépenses = recettes)				

II. Soutenance ORALE

Forme	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
Clarté des propos				
Utilisation d'un support adapté				
Le candidat est capable de				

¹ Exemple : nous avons fait le choix d'entretien car la population cible est illettrée (qualitatif) et par ce qu'elle est peu nombreuse (quantitatif)

répondre clairement aux questions des membres du jury				
---	--	--	--	--

Fond	EXCELLENT	TRES BON	BON	INSUFFISANT
L'étudiant(e) montre qu'il fait le lien entre sa problématique de recherche et le projet				
Le projet, ses objectifs et ses activités sont clairs				
Le budget du projet est clairement présenté.				
L'évaluation du projet est proposée				

III. Avis du tuteur de stage

4.4. Évaluation par le Maître de Stage

Comme pour le stage en première année de Master, la grille d'évaluation suivante proposée au formateur de terrain constitue un instrument permettant le recensement des aspects formels du stage ainsi que son appréciation qualitative. Ce retour peut constituer un élément d'un dossier de candidature future pour l'étudiant.

Sciences de l'Éducation et de la Formation

Master Ingénierie de Projet et de Formation en Milieu Socio-Educatif (IPROFORSE) M2

Nom du stagiaire : _____

Service ou institution dans lequel le stage s'est déroulé : _____

Publics traités : _____

Période : _____

*** Aspects formels du stage (observation sur l'assiduité, la régularité, la ponctualité du stagiaire...) :**

*** Tâches confiées au stagiaire :**

Compétences mises en œuvre par le stagiaire	Remarques du maître de stage
Compétences techniques <i>(reprendre les éléments pertinents pp.11 et 12 du présent document)</i>	
Qualité de l'interaction avec le public	
Aptitude relationnelle dans la structure	
Connaissance du fonctionnement de la structure	
Capacités d'adaptation	
Capacités à progresser	
Capacités à être autonome	
Capacités à prendre des responsabilités	
Degré de confiance en soi du stagiaire en situation professionnelle	
Aptitudes à être acteur de son projet	
Capacités à exprimer ses besoins de façon constructive	

Nom et signature du maître de stage :

5. Information utiles

Directeurs de mémoires du département de Sciences de l'Éducation :

Ben Abid Zarrouk Sandoss : sondess.zarrouk@uha.fr

Coulibaly Bernard : bernard.coulibaly@uha.fr

Denami Maria : maria.denami@uha.fr

Gavens Nathalie : nathalie.gavens@uha.fr

Kern Dominique : dominique.kern@uha.fr

Nal Emmanuel : emmanuel.nal@uha.fr

Maîtres de stage

Il est conseillé au stagiaire de soumettre le brouillon de son écrit à son maître de stage avant la version finale.

Les maîtres de stage encadrant des étudiants de M2 sont membres de droit du jury de soutenance. Leur présence au jury est essentielle au bon déroulement de la soutenance. La date de la soutenance est fixée en fonction de la disponibilité du maître de stage sur les jours prévus. Le Département de SE prend en charge les frais de déplacement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- la secrétaire du département Sciences de l'éducation et de la formation, Mme Berg :

Sandra.Berg@uha.fr

- les responsables d'année :

M1- Mr Coulibaly Bernard: bernard.coulibaly@uha.fr

M2- Mme Ben Abid-Zarrouk : sondess.Zarrouk@uha.fr

- les directeurs de mémoire.

5.1. Planification des travaux et échéances générales

De septembre à décembre :

- Choisir son lieu de stage et négocier sa mission en fonction des attendus de l'année de diplôme en cours (voir critères d'évaluation M1 et M2 ci-dessus) ;
- Proposer sa thématique à son directeur de mémoire ;
- Rédiger sa problématique théorique et construire ses outils de recueil d'informations, en accord avec son directeur de mémoire.

Stage :

- Se familiariser avec la structure d'accueil ;

- Recueillir les informations nécessaires à l'aide des outils méthodologiques préalablement construits ;
- Traiter ces informations ;
- M2 : concevoir de projet d'ingénierie de formation dans ses différents aspects.

D'avril à fin mai :

- Finir le traitement des informations recueillies ;
- Rédiger le mémoire ;
- Le soumettre à son directeur de mémoire.

Fin mai, juin :

- Dépôt du mémoire ;
- Soutenance.

Septembre :

- Dépôt du mémoire (possible pour M2) ;
- Soutenance.

NB : des contacts réguliers avec le directeur du mémoire sont requis pour garantir l'avancée des travaux.

6. Guide du mémoire de master 2

6.1. Nature du mémoire

Le mémoire est un des éléments essentiels pour l'obtention du Master ; c'est un **travail personnel d'initiation à la recherche et à l'ingénierie de projet**. Son élaboration représente une période privilégiée au cours de laquelle vous vous attacherez à définir et à développer une problématique de terrain de manière approfondie à l'aide des concepts scientifiques et des observations de terrain. La **dimension personnelle de ce travail est fondamentale**. Vous devez l'organiser vous-même tout en respectant certaines règles. **Chaque étudiant rédige son propre mémoire.**

Le sujet sera choisi conjointement par vous et votre directeur de recherche, dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique et professionnelle du moment en éducation et formation.

Le mémoire se décline en deux étapes :

1. Une phase préparatoire, validée en 2^e semestre sous la forme d'un Projet Individuel de Recherche (PIR) : deux écrits complémentaires proposant une problématique théorique et pratique et un développement méthodologique, accompagnés d'une bibliographie (suite au stage laboratoire) et un rapport de stage (suite au stage terrain)
2. Une phase d'élaboration d'une ingénierie de projet, validée en 4^e semestre sous la forme d'un Mémoire de Master (environ 100 pages, dont d'éventuelles reprises du PIR) : rédaction avec bibliographie et annexes.

6.2. Choix du sujet

Les sujets seront choisis le cas échéant parmi ceux proposés par les enseignants-chercheurs et de toute façon à l'intérieur du champ d'expertise du directeur de recherche. Ils seront ensuite spécifiés à l'aide du stage de terrain.

Pour soumettre votre proposition, vous devez prévoir un contact rapide (au plus tard début octobre) avec votre directeur de mémoire potentiel et fournir les éléments suivants :

- Un titre provisoire,
- Éventuellement un sous-titre provisoire,
- Un résumé des intentions de travail (sur une page dactylographiée),
- Une bibliographie prospective provisoire.

6.3. Objectif du mémoire de Master 2

Votre mémoire de Master 2 consiste en un état des lieux critique (voir mémoire M1) et une ingénierie de projet. L'état des lieux s'appuie sur la problématisation d'une question à l'intérieur du champ théorique choisi, la description et l'analyse de la structure qui vous accueille pour votre stage, la conception d'un projet de dispositif de formation adapté à votre diagnostic (cf. fiches d'évaluation M1 et M2 du mémoire de Master).

Attention, PLAGIAT ! : Vous veillerez à bien distinguer le discours d'autrui et le vôtre, par exemple en utilisant les guillemets. Il est impératif de citer toutes vos sources. Un plagiat caractérisé sera sanctionné suivant les cas par un refus d'autorisation à soutenir ou par une annulation de soutenance. Les cas de fraude manifeste sont passibles de convocation devant la commission disciplinaire de l'université. Chaque mémoire comportera un exemplaire signé du formulaire "**Attestation d'authenticité**" (modèle en p. 30 ci-dessous)

6.3.1.Éléments pour le Mémoire de M2 :

Le mémoire de M2 comprend tout d'abord les trois étapes de problématisation théorique en lien avec une problématique de terrain, de rédaction d'hypothèses à partir de variables indépendantes et dépendantes (ou de variables exploratoires) et de conception d'outils de recueil de données à partir de ces hypothèse / variables / indicateurs, ce qui constitue sa partie « 1. Approche théorique » et « 2. Méthodologie » de la fiche d'évaluation.

Si le stage s'inscrit dans la continuité du travail de M1, certains éléments pourront être repris du mémoire du stage laboratoire et du rapport de stage terrain.

Le mémoire de M2 présente ensuite le diagnostic de terrain (partie 3. de la fiche d'évaluation « Diagnostic de terrain »), puis le projet de formation dans ses différents aspects (partie 4. de la fiche d'évaluation « le projet »).

6.4. Soutenance pour le mémoire (M2)

Une fois l'autorisation de soutenance accordée, la soutenance a lieu devant le directeur de mémoire devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et du maître de stage (M2). Le directeur du mémoire préside ce jury. La soutenance est publique et dure une heure en M2 (10 à 15 minutes de présentation ; 20 à 30 minutes de questions ; délibération). À l'issue des délibérations, les résultats sont déclarés de vive voix. Il est conseillé à l'étudiant, dès qu'il a l'autorisation de soutenir, de contacter son directeur pour s'initier aux formes de l'exercice que constitue la soutenance proprement dite.

En cas d'échec ou de reconduction :

L'échec en fin d'année de recherche, soit par non-autorisation à soutenir, soit par avis défavorable du jury lors de la soutenance, nécessite dans tous les cas une demande de reconduction du sujet si l'étudiant souhaite continuer son travail. Cette reconduction peut se faire avec le même directeur de recherche ou un autre enseignant-chercheur, avec ou sans modification de sujet.

Attention : un étudiant qui ne soutient pas son mémoire en fin de S4 est considéré d'un point de vue administratif comme un étudiant en échec. Par conséquent, s'il désire poursuivre ses études de recherche, il doit redéposer un sujet (éventuellement le même) dans les mêmes conditions (éventuellement avec le même directeur) que lors de sa première inscription.

6.5. Conclusion

Ce document se conçoit comme un guide. Les séminaires de méthodologie sont destinés à soutenir les étudiants dans la définition de la démarche en la confrontant à celle d'autres jeunes chercheurs. Votre directeur de recherche est votre interlocuteur privilégié.

Le Master est une période particulière, au cours de laquelle vous avez la possibilité de choisir votre propre thème de recherche, de vous y engager pleinement, et de vous faire accompagner par un chercheur spécialisé. À vous d'en tirer les meilleurs bénéfices.

7. Présentation des Mémoires de Master

7.1. Présentation générale

Sommaire :

Il est placé en début de document et comprend les deux premiers niveaux décimaux (1. et 1.1.), avec leur n° de page

Table des matières :

Elle est placée en fin de document et comprend :

- La liste des titres de chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination
- La liste des documents annexés au mémoire, placée à la fin de la table des matières

Résumé :

Long de 250 mots, rédigé en français et en anglais, il est placé en 4° de couverture et accompagné de 5 mots clés

Numérotation des pages :

- Chaque page doit être numérotée
- La pagination est continue, annexes et illustrations comprises ; elle commence en page 2 (page qui suit la feuille de garde) et s'achève en dernière page

Parties, chapitres et paragraphes :

Utiliser la présentation décimale :

- partie 1
- chapitre 1.1
- paragraphe 1.1.1

Annexes :

- Toute annexe doit être annoncée par le texte principal
- Leur pagination continue prolonge celle du texte principal
- Chaque annexe est identifiée par le mot « annexe » suivi d'une lettre majuscule
- Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page
- Si les annexes excèdent 40 pages, elles doivent être mises à disposition en format numérique.

Papier : imprimer un seul exemplaire à remettre au second membre du jury (Version numérique à envoyer aux autres membres du jury).

- utiliser un papier, format A4 d'au moins 80g/m²
- reliure spirale

Frappe :

- **le recto-verso est autorisé (Version papier)**
- La police de caractères conseillée est Times 12, ou Times New Roman 12 (ou similaire). C'est la police de caractère la plus usitée.
- En interligne 1,5, sauf les notes infrapaginales qui sont en simple interligne
- Aucune note manuscrite n'est autorisée

Marges :

- 2,5 cm en haut
- 2,5 cm en bas
- 2,5 cm à droite
- 2,5 cm à gauche

Page de titre : indiquer (dans l'ordre suivant)

- Le titre du mémoire
- Le prénom (en minuscules) et nom (en majuscules) de l'auteur
- Le nom et la localisation de l'Université

- Le nom de l'UFR, du Département et du laboratoire
- Le diplôme dont il s'agit et la spécialité
- L'inscription de la date de soutenance (année et mois)
- Le nom du directeur principal et ceux des membres du jury

Avant-propos et remerciements :

- Disposés sur la page suivant la feuille de titre

Texte principal :

- Le texte doit débiter sur le recto d'une nouvelle feuille.
- Il doit être divisé en parties, chapitres et paragraphes (numérotés en continu : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; ...)

Citations : les modalités de citations et de présentation de la bibliographie suivent les normes APA (dernière version).

Notes :

- Placées en bas de page
- Signalées par un numéro placé en indice au-dessus de la ligne, après le nom, mot ou phrase qu'il concerne

Références :

- Les documents cités sont énumérés dans une liste de « références bibliographiques » placées entre le texte principal et la table des matières (voir normes APA ci-dessous. Ne pas séparer ouvrages, articles, sites Web.

7.2. Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques

Les tableaux et figures sont numérotés même si l'article n'en comporte qu'un seul. Les numéros s'écrivent en chiffres arabes. Dans le texte, les renvois se font en toutes lettres. Sauf en début de phrase, " figure " et " tableau " commencent par une minuscule.

Ex: Les moyennes varient considérablement selon les groupes considérés (cf. figure 4) et non pas : (cf. fig. 4) ou (cf. Figure 4)

Exemples :

L'Heudé (2008) explique que les couplages de ces différents éléments participent à la construction d'une dynamique d'apprentissage particulière. Elle veut dire par là chaque duo apprenant-formateur empruntera une trajectoire différente qui pourrait être schématisée par une roue qu'elle appelle *roue de formation* (cf. schéma 1.).

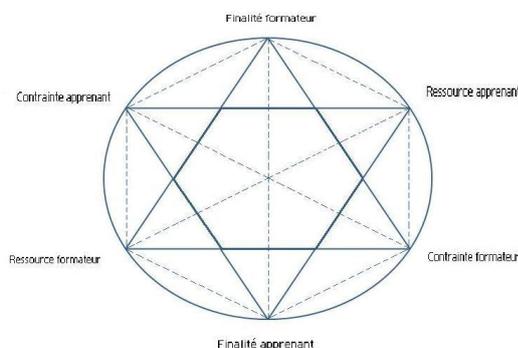
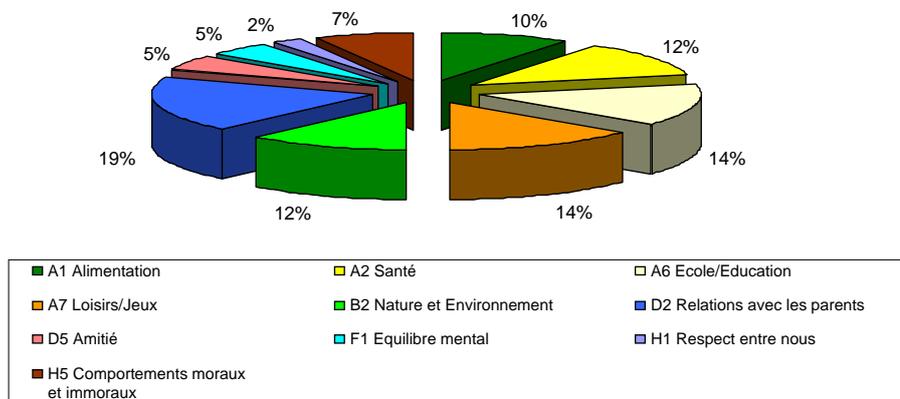


Schéma 1. Roue de la formation (L'Heudé, 2008)

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

Après avoir explicité les différentes questions, nous avons analysé les indicateurs qui ont été choisis dans la grille de proposition à travers le graphique 3.



Graphique 3 : Les thèmes choisis dans la grille de propositions

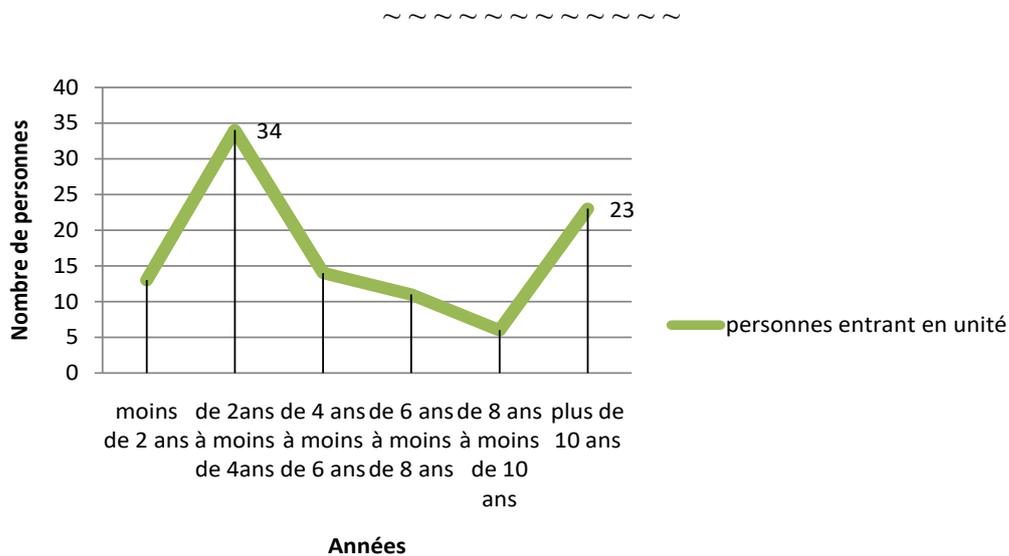


Figure 4. Nombre de personnes accueillies dans l'unité UEROS, en fonction de nombre d'années séparant la date de l'accident de celle de l'inscription (Rapport d'activité UEROS, 2008, p.14).

La figure 4 permet clairement de constater 2 pics d'inscription correspondant à des trajectoires de vie différentes.

Tableau 1. Représentation conseillée des variables et indicateurs mesurés au travers les outils

		Indicateurs	Mesure
VI(s)	VI 1 :	1) -----	1) -----
	-----	2) -----	2) -----

		3) -----	3) -----
	VI 2 : -----	1) -----	1) -----
VD(s)	VD 1 : -----	1) ----- 2) -----	1) ----- 2) -----
	VD 2 : -----	1) ----- 2) ----- 3) -----	1) ----- 2) ----- 3) -----

Le tableau 1 offre une vision synthétique de la réflexion méthodologique conduite par l'étudiant. On y retrouve les variables permettant de vérifier l'hypothèse : variables dépendantes : ce qui est mesuré, observé et variables indépendantes : ce qui fait ou peut faire varier la VD. Pour mesurer ces variables, l'étudiant construit des outils. Le passage de l'un à l'autre se fait au travers les indicateurs.

8. Attestation d'authenticité



Formulaire d'information sur le plagiat

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage. Le formulaire signé devra obligatoirement être intégré au document.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

Je soussigné(e)

Etudiant(e) à l'Université de Haute Alsace en :

Niveau d'études :

Formation ou parcours :

Reconnait avoir pris connaissance du formulaire d'information sur le plagiat.

Fait à Le Signature :

9. Table des matières

1. BUT DU LIVRET.....	3
2. SCHEMA DU MASTER	3
3. STAGIAIRE EN M1	4
3.1. Présentation du M1	4
3.2. Évaluation du stage Laboratoire.....	4
3.3. Éléments pour le mémoire M1.....	5
3.3.1. Présentation générale du mémoire M1	5
3.4. Évaluation du stage Terrain	9
3.4.1. Éléments pour le rapport de stage de M1	9
3.4.1.1. Questionnement de terrain	9
3.4.1.2. L'organisation.....	9
3.4.1.2.1. Description et analyse de l'organisation :	9
3.4.1.2.2. Son environnement	9
3.4.1.2.3. Stratégies de l'organisation.....	10
3.4.1.3. Le stage.....	10
3.4.1.4. Évaluation du stage.....	10
3.5. Évaluation du rapport de stage terrain	11
3.6. Évaluation par le Maître de Stage.....	12
4. STAGIAIRE EN M2 (PARCOURS IPROFORSE).....	15
4.1. Présentation du M2	15
4.2. Cadre légal du stage	15
4.3. Évaluation du stage	16
4.4. Évaluation par le Maître de Stage.....	19
5. INFORMATION UTILES	22
5.1. Planification des travaux et échéances générales.....	22
6. GUIDE DU MEMOIRE DE MASTER 2.....	24
6.1. Nature du mémoire.....	24
6.2. Choix du sujet	24
6.3. Objectif du mémoire de Master 2.....	24
6.3.1. Éléments pour le Mémoire de M2 :	25
6.4. Soutenance pour le mémoire (M2)	25
6.5. Conclusion	25
7. PRESENTATION DES MEMOIRES DE MASTER	26
7.1. Présentation générale	26
7.2. Quelques conseils de présentation des tableaux et des graphiques	27
8. ATTESTATION D'AUTHENTICITE.....	30
9. TABLE DES MATIERES	31